Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260511-2026_066-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 05/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

Date d'affichage
30/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 18 Présents : 17 Votants : 18

L'an 2026, le 5 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, M. BROSSAIS, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme POULAIN Justine.

Excusés avec procuration : Mme SABATIER Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan

Secrétaire de séance : M. CHARLIER Clothaire

Réf	2026-066

Objet de la délibération : MARCHÉ : AVENANTS - CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS ADAPTÉS

Ateliers 1920

Désignation	Unité	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.	T.V.A.
Suite à la demande du 04.12.25, il a été demandé de : - Remplacer la coursive du R+1 par un platelage bois (bois hors lot) - Chiffrer les GC provisoire au R+1 et R+2 - La casquette R+2 reste en plancher collaborant					
MOINS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE					
5.4.1.3 OSSATURE SUPPORT DE PLANCHER					
Note : Le plancher collaborant n'est pas garantie en extérieur sans un traitement post laquage. Nous chiffrons l'ensemble avec une garantie C4. Conformément au classe de corrosivité demandé sur le secteur d'application de l'ouvrage.					
Fourniture et pose plancher collaborant sur structure métallique, comprenant : - Plancher collaborant PCB 60 épaisseur 75/100 en plein - Gamme BACCACIER ou équivalent - Pour dalle épaisseur 14 cm - Pose sur entraxe solive 4 ml - Charge d'exploitation : 350 DaN/m² - Charge permanante utile sur plancher (hors poids de la dale) : 350 DaN/m² - Degré coupe deu demandé REI60 *Localisation :* *Supports du plancher intermédiaire et de l'auvent de la coursive*	ens	-0,500	5 783,12	-2 891,56	20 %
Sous-total 5.4.1.3 OSSATURE SUPPORT DE PLANCHER				-2 891,56	
Total MOINS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE				**-2 891,56**	

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260511-2026_066-DE

Devis n°8825 du 16/12/2025

Désignation	Unité	Qté			
PLUS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE					
Fabrication et pose support plancher bois avec cornière de fixation, sur le plancher de la coursive au R+1, comprenant : - IPE acier 140 mm tous les 2000 mm - Cornière pré-percé pour la fixation des lambourdes - Sans sous face - Installation des ouvrages	Ens	1,000	6 524,64	6 524,64	20 %
Total PLUS VALUE REMPLACEMENT PLATELAGE DE LA COURSIVE				**6 524,64**	

Mode de règlement : A réception de facture

Montants en Euros	
Total H.T.	**3 633,08**
Total T.V.A. 20%	**726,62**
Total T.T.C.	**4 359,70**
Net à payer	**4 359,70**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise ATELIER 1920 mais ne valide pas les gardes corps provisoires car L'article 4.5.1 en page 10 du PGC précise explicitement que la fourniture et la pose des garde-corps provisoires sont à la charge du lot charpente métallique (Entreprise ATELIER 1920). Le devis est donc validé pour la somme de 3 633.08 € HT soit 4 359.70 € TTC.
- **AUTORISE** M. Le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier.

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. CHARLIER Clothaire